

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT ET
D'EXPLOITATION DES TERRES DU DELTA DU
FLEUVE SENEGAL ET DES VALLEES DU
FLEUVE SENEGAL ET DE LA FALEME



S.A.E.D



ROYAUME D'Espagne

Sollicitation de Manifestation d'Intérêt :
Supervision et contrôle pour la fourniture d'équipements pour
l'aménagement de périmètres destinés à la diversification dans le cadre du
programme de la conversion de la dette Sénégal / Espagne.

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le quotidien « Le Soleil » du 28 Novembre 2019 et sur le portail des marchés publics accessible sur www.marchespublics.sn.
2. L'Etat du Sénégal a obtenu, dans le cadre du Programme de Conversion de la Dette Extérieure (PCDE) Espagne/Sénégal, pour le compte de la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta Du Fleuve Sénégal et des Vallées Du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), un don afin de financer l'aménagement de périmètres destinés à la diversification dans les Délégations de Dagana, Lac de Guiers et Podor, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant sur la sélection de consultants pour les services de « **Supervision et contrôle pour la fourniture d'équipement pour l'aménagement de périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de la conversion de la dette Sénégal / Espagne** ».
3. Les travaux à contrôler et à superviser sont constitués en un lot unique comprenant la fourniture et de l'installation d'équipements d'irrigation de type aspersion pour un total de 250 ha de périmètres maraichers à raison de :
 - 168 ha dans la Délégation de Dagana (22 sites) ;
 - 50 ha dans la Délégation du Lac de Guiers (10 sites) ;
 - 32 ha dans la Délégation de Podor (7 sites).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le contrôle et la supervision desdits travaux. Ces services sont prévus pour une durée de six (06) mois.

4. La SAED invite les Consultants sénégalais et/ou espagnols à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent justifier leur capacité et expérience pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ.
5. Les candidats seront présélectionnés sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-dessous :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités en relation avec le domaine des prestations de supervision et contrôle de travaux d'aménagements hydroagricoles, d'infrastructures et/ou de fourniture d'équipements ruraux <i>02 points par référence spécifique attestée par le Maitre d'ouvrage</i>	20 points
2. Nombre d'années d'expérience dans le domaine <i>(1,5 points par année d'expérience)</i>	15 points
3. Qualifications dans le domaine des prestations de supervision et de contrôle de travaux ou de fourniture d'équipements pour l'aménagement de système d'irrigation sous pression (goutte-à-goutte, aspersion, californien) ou de travaux d'adduction en eau potable. <i>(05 points par références spécifique attestée par le Maitre d'Ouvrage)</i>	40 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet	10 points
5. Qualifications générales de personnel professionnel. Disposer d'au moins <ul style="list-style-type: none"> - Un Ingénieur en génie rural, hydraulique ou équivalent (spécialisé en irrigation), avec 10 ans d'expérience minimum ; <i>4 points</i> - Un ingénieur électromécanicien (spécialiste des pompes et équipements de pompage) avec huit ans d'expérience minimum ; <i>3 points</i> - Un technicien topographe, avec cinq ans d'expérience minimum ; <i>2 points</i> - Trois (03) techniciens supérieurs en génie rural ou équivalent avec 05 ans d'expérience minimum ; <i>2 points par technicien.</i> 	15 points
Note Globale	100 points

La note minimale de 70/100 est exigée pour prétendre à la présélection. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la **Direction des Aménagements et des Infrastructures Hydroagricoles (DAIH) de la SAED**, RN 2 – KM 10 – Route de Rosso, Ngallèle, Saint-Louis, **Tél :** (221) 33 938 22 00 ; **Fax :** (+221) 33 938 22 01, **E-mail :** saeddaih@orange.sn cc cpm.saed@gmail.com , du Lundi au Jeudi : **de 08h à 14 h GMT et de 15 h à 17 h GMT et le Vendredi : de 08h à 12h 45 GMT.**
7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées, à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule Passation de Marché (CPM) de la SAED, 1^{er} étage, Bureau n° 28, RN2, Km 10 Route de Rosso, Ngallèle – Saint Louis**, au plus tard le **mardi 15 Décembre 2020** à 10 heures 00mn et porter expressément la mention « **Supervision et contrôle pour la fourniture d'équipement pour l'aménagement de périmètres destinés à la diversification dans le cadre du programme de la conversion de la dette Sénégal / Espagne** ».

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h 00 mn GMT à la salle de conférence Sidy Moctar KEITA du siège de la SAED RN2 Km 10 Route de Rosso, Ngallèle, Saint-Louis.

LE DIRECTEUR GENERAL